Fost Plus

Associatie voor de recyclage van licht metalen verpakkingen en items

Association pour le recyclage des emballages légers et objets assimilés en métal

Recycler plus d'aluminium grâce à la collecte sélective dans le sac bleu PMC!

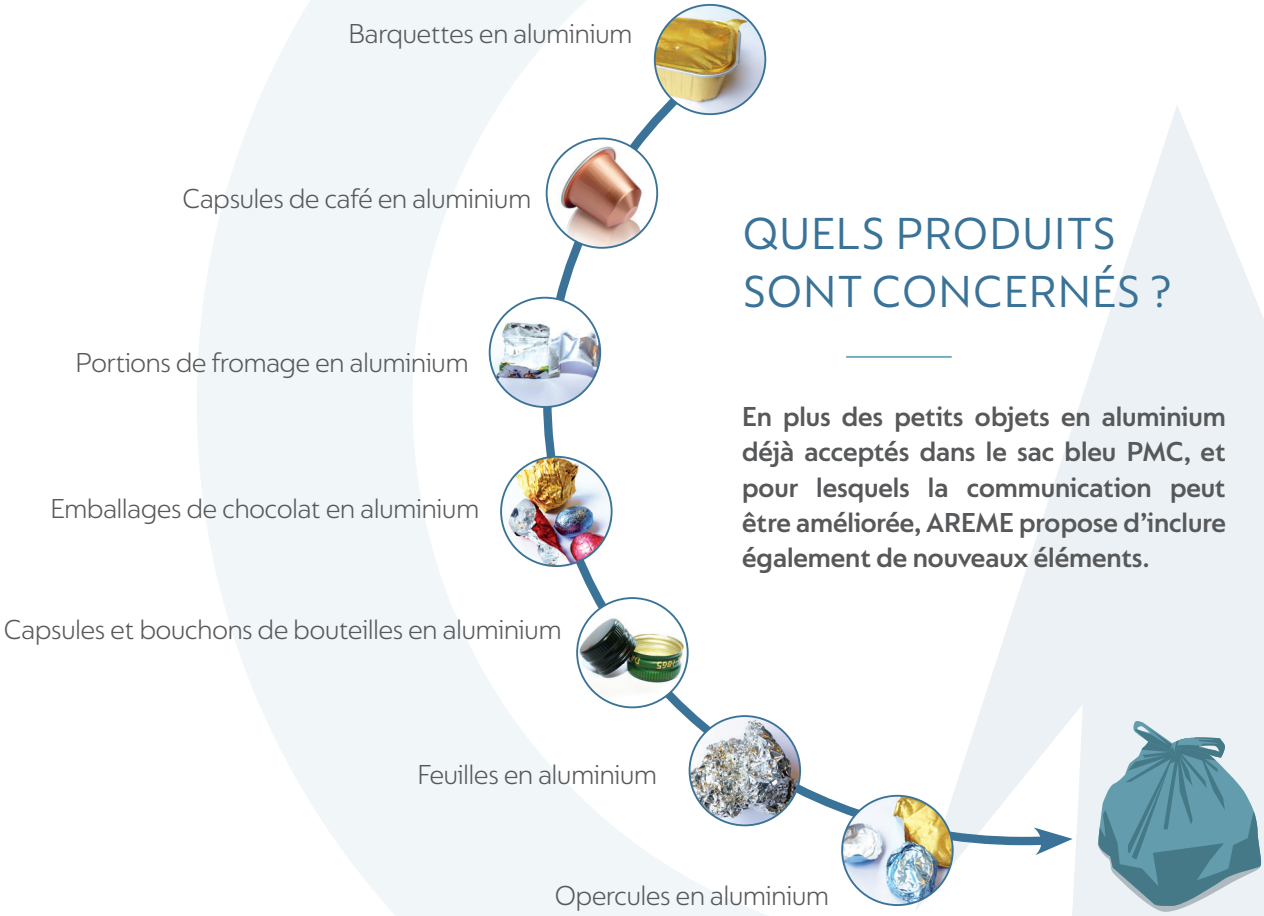

QUELS PRODUITS SONT CONCERNÉS ?

En plus des petits objets en aluminium déjà acceptés dans le sac bleu PMC, et pour lesquels la communication peut être améliorée, AREME propose d'inclure également de nouveaux éléments.

POURQUOI ?

De nombreux produits que nous consommons quotidiennement, tels que le café, les portions de fromage et le chocolat doivent leur conservation et la parfaite préservation de leur goût à leur emballage en aluminium.

AREME, une initiative belge réunissant plusieurs acteurs de la chaine de valeur de la feuille d'aluminium utilisée pour ses qualités protectrices, propose une solution visant à améliorer le recyclage de l'aluminium à travers la collecte sélective dans le sac bleu PMC.

Dans le cadre d'une transition vers une économie circulaire adoptée par l'Union européenne et alors que les bénéfices économiques et environnementaux du recyclage de l'aluminium ont été démontrés, **AREME** travaille à améliorer le recyclage des emballages en aluminium en se concentrant sur le recyclage des petits emballages en aluminium et objets assimilés comme tels par les citoyens.

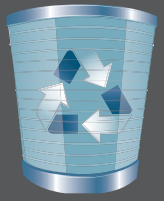

Les propriétés de l'aluminium en font un matériau de choix pour l'économie circulaire. L'aluminium est indéfiniment recyclable, sans perte de ses qualités physico-chimiques.

Son recyclage permet d'économiser 95% de l'énergie (et de réduire dans la même proportion les émissions de gaz à effet de serre) en comparaison à sa production primaire.

COMMENT Y ARRIVER ?

Comme nous avons pu le voir avec le projet P+*, élargir la collecte et le recyclage à de nouveaux produits est l'avenir. L'adaptation du système actuel de collecte des emballages ménagers dans le cadre du projet P+* nous incite à considérer aussi le cas d'autres emballages et objets assimilés comme tels par le citoyen. En effet, si les consignes de tri et les centres de tri doivent être adaptés aux nouveaux éléments acceptés dans le sac de tri, pourquoi ne pas synchroniser nos efforts et en profiter pour collecter et recycler plus efficacement une plus grande quantité d'éléments en aluminium ? Cette extension de collecte sélective à plus d'éléments en aluminium est déjà mise en place dans d'autres pays européens tels que l'Allemagne et la France.

RENFORCER LES CONSIGNES DE TRI

Encourager le tri des citoyens par une communication simplifiée et claire est nécessaire pour améliorer la collecte des petits emballages en aluminium et objets assimilés. Nous proposons donc de :

- Améliorer la communication existante concernant les petits emballages en aluminium.
- Etendre les instructions aux emballages et objets listés ci-dessus.
- Impliquer les marques concernées par le projet pour qu'elles mènent également auprès de leurs consommateurs une campagne de communication concernant les instructions de tri des petits emballages en aluminium.

ADAPTER LE SYSTÈME DE TRI ET DE RECYCLAGE ACTUEL

L'équipement des installations de tri existantes devra être adapté pour trier les nouvelles fractions collectées suite au changement des instructions de tri dans le cadre du projet P+*. De tels investissements techniques devant être rentabilisés sur plusieurs années, il nous semble judicieux de prendre en considération dès aujourd'hui les adaptations visant à collecter et trier plus de petits emballages en aluminium. Sans compter que cela permettra également le tri plus efficace des petits éléments en aluminium qui se retrouvent déjà dans le sac bleu PMC.

Des scénarios de collecte, de tri et de recyclage des petits emballages en aluminium et objets assimilés comme tels par les citoyens sont en discussion avec Fost Plus, d'un point de vue technique et financier. Il ressort de cette étude que la meilleure solution technique pour un captage optimal de ces nouveaux emballages serait d'équiper les centres de tri d'un séparateur à courants de Foucault additionnel, placé sur la ligne convoyant les petits emballages rejetés à l'entrée des centres. Grâce à l'utilisation d'un champ magnétique, il est alors possible de trier et récupérer les petits objets en aluminium. Des telles machines existent déjà dans les centres de tri ; elles sont placées sur les lignes des emballages de plus grande taille pour y trier par exemple les cannettes et les aérosols en aluminium.

Aujourd'hui, les petits emballages et objets en aluminium se retrouvent généralement dans le sac tout venant ou dans les rejets à l'entrée du centre de tri s'ils ont été mis dans le sac bleu PMC. Dans les deux cas, ils sont envoyés à l'incinérateur**. Pour les petits emballages et objets en aluminium, il serait plus efficace de les traiter en premier lieu par pyrolyse*** avant de les faire passer par la phase de recyclage dans un établissement de refonte de l'aluminium.

* Projet belge visant à élargir la collecte sélective à plus de déchets d'emballages en plastique.

** Lors de l'incinération, l'aluminium présent dans les emballages est en partie oxydé (avec libération d'énergie). La fraction non oxydée peut être récupérée et recyclée grâce au traitement additionnel des mâchefers.

*** La pyrolyse permet d'obtenir, à partir des petits emballages et objets en aluminium, des granulats, des poudres ou des fragments d'aluminium sans perte de matériau par l'oxydation, et cela grâce aux températures bien en dessous du point de fusion de l'aluminium à 660° C.

LES MULTIPLES AVANTAGES DU PROJET

Notre but est de dévier un flux de déchets actuellement non pris en compte dans la collecte sélective vers une filière de recyclage.

Notre projet vise à utiliser le système de collecte et de tri des emballages mis en place par **Fost Plus** afin de récupérer des objets en aluminium additionnels, emballages et non-emballages.

AREME travaille avec **Fost Plus** sur une méthodologie de calcul permettant d'identifier les coûts afférents au projet.

En plus de promouvoir un passage de l'incinération vers le recyclage au sein de la hiérarchie de la gestion des déchets, pierre angulaire de la politique européenne de gestion des déchets, notre projet permet également une économie pour les communes. En effet, **AREME** s'engage à couvrir les coûts de la collecte et du tri de ces objets en aluminium non considérés comme des emballages qui seront collectés et triés via le système déjà mis en place pour les emballages. La plus grande partie de cette contribution est apportée par Nespresso et Jacobs Douwe Egberts. Aujourd'hui, ce sont les villes et communes qui paient pour la gestion de ces éléments car ils sont jetés dans les poubelles *« tout venant »*.

Le nouveau flux de matériau que notre projet permettra de trier sera revendu aux recycleurs et bénéficiera d'une seconde vie !

CONTACT

www.areme.be

Elise Regairaz - elise.regairaz@areme.be
+32 (0) 491 51 23 28

MEMBRES D'AREME

Du sourire à partager · NESPRESSO · JDE JACOBS DOUWE EGBERTS · alufoil European Aluminium Foil Association e.V. · EUROPEAN ALUMINIUM

areme
Associatie voor de recyclage van licht metalen verpakkingen en items
Association pour le recyclage des emballages légers et objets assimilés en métal